

Le pan de mur de droite accueille un convecteur électrique avec panneau rayonnant, de marque ATLANTIC.



Un évier en inox à deux bacs avec robinet mitigeur et égouttoir en partie droite.

En allège, un meuble de cuisine en bois mélaminé ouvrant à deux portes avec poignées tirage.



Fixés au mur, deux meubles en bois mélaminé avec poignées tirage.



Un plan de travail en bois mélaminé stratifié, accueillant une plaque à deux feux. En allège, un ensemble de meubles de cuisine en bois mélaminé avec poignées tirage.





3.3.4 WC 1 (PORTE DROITE SUR COULOIR) :

Au sol, du carrelage avec retour sur plinthes.



Les murs et le plafond sont recouverts de peinture. En partie droite, les murs sont doublés de carreaux de faïence jointoyés.



Un radiateur électrique.



Un lavabo posé sur colonne avec robinet mélangeur.

Un urinoir.



3.3.5 WC 2 (PORTE GAUCHE SUR WC 1):

Au sol, du carrelage avec retour sur plinthes.

Les murs sont doublés de carreaux de faïence jointoyés.



Au sommet des murs et au plafond, de la peinture.





Un cabinet d'aisances avec réservoir dorsal, lunette et abattant.



Un chauffe-eau de marque THERMOR.



3.3.6 DOUCHE (PORTE FACE SUR WC 1) :

Au, sol du carrelage avec retour sur plinthes.



Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.



Un bac receveur de douche, avec robinet mélangeur, flexible de douche, douchette et barre de fixation, ceinturé par des carreaux de faïence jointoyés.





3.3.7 ATELIER 1 (PORTE FACE SUR COULOIR) :

Au sol, une dalle béton.

Les murs correspondent au bardage métallique extérieur du local.





En partie gauche de la pièce, une porte menant sur l'extérieur du local ainsi qu'une porte sectionnelle.



3.3.8 MEZZANINE ATELIER 1 :

L'accès s'effectue depuis l'atelier au moyen d'un escalier métallique avec rambarde et main-courante métalliques.



Au sol, des panneaux de bois aggloméré.

Le pan de mur de droite est en parpaings jointoyés. Le pan de mur de face est recouvert de peinture. À gauche, il s'agit du bardage extérieur de l'édifice.



Présence d'un bloc climatisation de marque WEBBER.



3.3.9 LOCAL ARCHIVES (ACCES PAR MEZZANINE ATELIER 1) :

Au sol, des lames de parquet.



Le pan de mur de gauche est en parpaings recouverts de peinture. À droite, des panneaux bois à l'état brut. Au fond, bardage extérieur de l'édifice.



3.3.10 ATELIER 2 (PORTE FACE SUR ENTREE) :

Au sol, une dalle béton.

Les murs sont en partie en parpaings jointoyés à l'état brut et en partie composés du bardage extérieur de l'édifice.

Présence d'une porte d'accès sectionnelle.









Un bloc climatisation de marque FUJITSU.



3.3.11 LOCAL CÂBLAGE (ACCES PAR ATELIER 2):

Au sol, dans la continuité, une dalle béton.



Les murs sont en plaques de plâtre à l'état brut.

Au plafond, une structure métallique recouverte de peinture avec plancher en panneaux de bois.





3.3.12 MEZZANINE ATELIER 2 :

L'accès s'effectue au moyen d'un escalier métallique avec rambarde et main-courante métalliques de part et d'autre.



Le plancher est composé de panneaux bois.

Les murs sont en partie composés du bardage extérieur de l'entrepôt. En partie gauche, des plaques de plâtre jointoyées à l'état brut.





3.3.13 ACCES PREMIER ETAGE :

L'accès s'effectue moyen d'un escalier bétonné avec nez de marche recouverts d'un revêtement souple.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

A gauche, fixée au mur, une main-courante métallique.





3.3.14 PALIER / PREMIER ETAGE :

Au sol, des lames de revêtement type vinyle. Les plinthes sont en bois, recouvertes de peinture.



Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.





Au plafond, une trappe d'accès aux combles de l'édifice.

**3.3.15 BUREAU 1 / PREMIER
ETAGE (DEUXIEME PORTE GAUCHE
SUR PALIER) :**

Au sol, dans la continuité, des lames de vinyle. Les plinthes sont en bois, recouvertes de peinture.



Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

Encastrés au plafond, huit points lumineux.



Fixé sur le pan de mur accueillant la porte d'accès, un bloc climatisation de marque WEBBER.



3.3.16 WC 2 / PREMIER ETAGE (PORTE FACE SUR PALIER):

Au sol, dans la continuité, des lames de revêtement de type vinyle. Les plinthes sont en bois, recouvertes de peinture.



Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.



Un cabinet d'aisances avec réservoir dorsal et double abattant.



Fixé sur le pan de mur accueillant la porte d'accès, un sèche-serviettes métallique électrique, recouvert de peinture.



Un ensemble de meubles de salle de bains avec plan vasque, lavabo, robinet mitigeur, miroir, tablette et point lumineux.



**3.3.17 BUREAU 2 / PREMIER
ETAGE (PREMIERE PORTE GAUCHE
SUR PALIER) :**

Au sol, dans la continuité, des lames de revêtement de type vinyle.

Les plinthes sont en bois, recouvertes de peinture.



Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

Encastré au plafond, un ensemble de points lumineux.





Un convecteur électrique avec panneau rayonnant, de marque ATLANTIC.



Un bloc de climatisation réversible fixé sur le pan de mur de gauche, de marque FUJITSU.



3.3.18 BUREAU 3 / PREMIER ETAGE (PORTE DROITE SUR PALIER) :

Cette pièce est à un niveau inférieur des pièces précédemment constatées au premier étage, elle se situe au-dessus de la mezzanine atelier 2.

Au sol, un revêtement souple.



Les murs sont recouverts de peinture.





Au plafond, des dalles minérales posées sur armature métallique.

Cinq dalles lumineuses sont encastrées.



Un convecteur électrique avec panneau rayonnant de marque ATLANTIC.



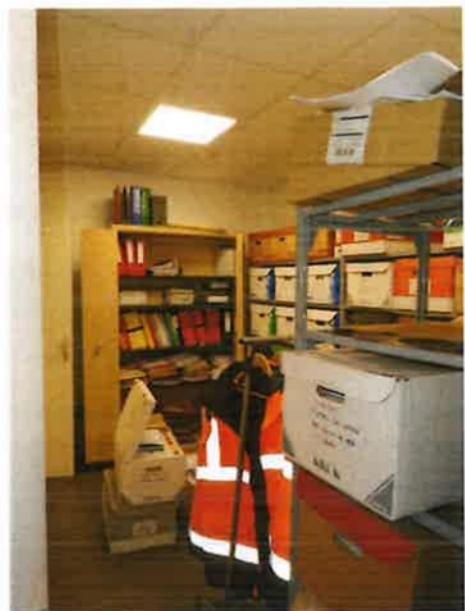
3.3.19 LOCAL ARCHIVES / PREMIER ETAGE (PORTE GAUCHE SUR BUREAU 3 ET ACCES PAR MEZZANINE ATELIER 2) :

Au sol, dans la continuité, un revêtement souple.



Les murs sont recouverts de peinture.





Au plafond, des dalles minérales posées sur armature métallique.

Encastrées, deux dalles lumineuses.



3.3.20 LOCAL OUTILLAGE / PREMIER ETAGE (ACCES PAR MEZZANINE ATELIER 2) :

Au sol, des panneaux bois à l'état brut.



Les murs sont en plaques de plâtre jointoyées à l'état brut.

À droite, il s'agit du bardage extérieur de l'édifice.





Au plafond, des dalles minérales posées sur armature métallique.

Encastrées, deux dalles lumineuses.



4 FIN DES OPÉRATIONS :

Après avoir réalisé nos opérations de description, nous nous sommes retirés et avons laissé les occupants rencontrés dans les logements respectifs. Nous quittons les lieux à 16H31.

5 SURFACE :

À la fin des opérations de mesurage dudit bien objet de la procédure de saisie immobilière, la Société DIAGNOSTICS PRECISIONS me remet cinq (5) attestations de superficie sur lesquelles, je relève les surfaces suivantes :

APPARTEMENT 1 / PORTE GAUCHE / HALL DROITE :

SUPERFICIE (M2) :	<u>49.89 M2</u>
SURFACES NON PRISES EN COMPTE (M2) (< 1.80M) :	<u>0.00 M2</u>
SURFÉFICIES ANNEXES (M2) :	<u>16.35 M2</u>

APPARTEMENT 2 / PORTE FACE / HALL DROITE :

SUPERFICIE (M2) :	<u>46.82 M2</u>
SURFACES NON PRISES EN COMPTE (M2) (< 1.80M) :	<u>0.00 M2</u>
SURFÉFICIES ANNEXES (M2) :	<u>18.05 M2</u>

APPARTEMENT 3 / PORTE DROITE / HALL GAUCHE :

SUPERFICIE (M2) :	<u>49.73 M2</u>
SURFACES NON PRISES EN COMPTE (M2) (< 1.80M) :	<u>0.00 M2</u>
SURFÉFICIES ANNEXES (M2) :	<u>16.13 M2</u>

APPARTEMENT 4 / PORTE FACE / HALL GAUCHE :

SUPERFICIE (M2) :	<u>45.86 M2</u>
SURFACES NON PRISES EN COMPTE (M2) (< 1.80M) :	<u>0.00 M2</u>
SURFÉFICIES ANNEXES (M2) :	<u>19.48 M2</u>

LOCAL D'ACTIVITES ET DE BUREAUX :

SUPERFICIE (M2) :	<u>471.05 M2</u>
SURFACES NON PRISES EN COMPTE (M2) (< 1.80M) :	<u>0.00 M2</u>
SURFACES ANNEXES (M2) :	<u>0.00 M2</u>

6 ANNEXES :

J'annexe au présent procès-verbal de description :

- Une feuille d'émargement éditée au recto d'une page de format A4.
- Quatre attestations de superficie éditées au recto de deux pages de format A4 transmises par la société DIAGNOSTICS PRECISIONS.
- Une attestation de superficie éditée au recto de trois pages de format A4 transmise par la société DIAGNOSTICS PRECISIONS.
- Copie d'un contrat de location de logement entre [REDACTED] et la [REDACTED] signé entre les parties le 01 avril 2021.
- Copie d'un contrat de location de logement entre [REDACTED] et la [REDACTED] signé entre les parties le 06 octobre 2011.
- Copie d'un contrat de location de logement entre [REDACTED] et la [REDACTED] signé entre les parties le 01 mars 2022
- Copie d'un contrat de location de local commercial entre la [REDACTED] et la [REDACTED] signé entre les parties le 07 novembre 2019.

J'ai inséré au présent procès-verbal de constat, deux cent soixante-quatorze (274) clichés photographiques pris par mes soins sur les lieux.

De tout ce que dessus j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de description, clos après retour en mon étude et rédaction, pour servir et valoir ce que de droit.

Cassandre LECLERC
Commissaire de Justice



